

Ministère de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées

Arrêté du 11 mars 2026 portant nomination des membres du jury de l'examen pour l'obtention du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement des jeunes sourds (CAPEJS) - session 2026

NOR : SFHA2630104A

La ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées,

Vu le décret n° 2018-124 du 21 février 2018 relatif au diplôme d'état du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement des jeunes sourds ;

Vu l'arrêté du 1^{er} août 2023 fixant la rémunération des personnes participant à des activités de certification exercées à titre accessoire dans le champ de diplômes de santé et de travail social ;

Vu l'arrêté du 28 mars 2023 relatif au diplôme d'Etat du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement des jeunes sourds ;

Vu l'arrêté du 8 décembre 2025 portant ouverture au titre de l'année 2026 d'une session d'examen pour l'obtention du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement des jeunes sourds,

Arrête :

Article 1^{er}

Le jury d'examen pour l'obtention du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement des jeunes sourds (session 2026) est composé ainsi qu'il suit :

- Mme Maria YOUSFI, adjointe au chef du bureau de l'insertion, de la citoyenneté et du parcours de vie des personnes handicapées, Sous-direction de l'autonomie des personnes handicapées et des personnes âgées, représentant le directeur général de la cohésion sociale, présidente,
- Mme Claire KORB, inspectrice pédagogique et technique des établissements et services pour jeunes sourds,
- Mme Karine FREMEAUX, inspectrice pédagogique et technique des établissements et services pour jeunes sourds,
- M. Christophe BRACKELEER, professeur CAPEJS au CDDS de Rodez,
- Mme Sabine BRETIN, cheffe de service à l'Institut Plein Vent de Saint-Étienne,
- M. Vivien BRUN, chef de service du SSEFS PEP 84 de Sorgues,
- Mme Isabelle COURCELLES, professeure CAPEJS à l'IJS de Bourg-la-Reine,
- M. Julien DAUBEZE, professeur CAPEJS au CESDA de Montpellier,
- Mme Graziella DAUCÉ, professeure CAPEJS à l'Institut Paul Cézanne de Fougères,
- Mme Anne FOURNIER, référente pédagogique à l'IES de la Ressource de la Réunion,
- M. Charly GIBELIND, responsable du CESENS Nouvelle-Aquitaine,
- Mme Fatiha HADDI, IEN-EI, Académie de Paris,
- Mme Geneviève STROZYK-AUBRUN, inspectrice IEN-ASH de Bordeaux,
- M. Baptiste HAUDOS de POSSESSE, professeur CAPEJS à l'INJS de Paris,
- Mme Cécile LANUQUE, cheffe de service au pôle sensoriel des Landes à Mont-de-Marsan,
- Mme Cécile LEBRET, professeure CAPEJS au Centre Auguste Jacoutot de Strasbourg,

- M. Olivier MARCHAL, professeur CAPEJS, CAPES de LSF, Académie de Nancy,
- M. Esteban MERLETTE, directeur de pôle enfance-jeunesse, IRJS de Saint Jean de la Ruelle,
- Mme Delphine POISSON, directrice de l'ESSOR- CEOP à Paris,
- M. Serge THIERY, directeur pédagogique à l'IS de la Malgrange de Nancy,
- M. Christian ULHMANN, directeur de l'Institut le Bruckhof à Strasbourg.

Notateurs (épreuves de certification de la pratique professionnelle) :

- Mme Elsa ABDESSADOK, professeure CAPEJS à l'INJS de Paris,
- M. Patrice ADAM, professeur CAPEJS,
- Mme Pauline ADAMSKI, cheffe de service pédagogique au Centre d'éducation pour jeunes sourds d'Arras,
- M. Youssef ALAMI, professeur CAPEJS à l'INJS de Paris,
- Mme Salomé BELLEMARE, cheffe de service à l'IRJS de Saint-Jean de la Ruelle,
- Mme Justine BLAISE, professeure CAPEJS,
- Mme Christelle BRIN, professeure CAPEJS à l'Institut Océans de Nantes,
- M. Jean-Baptiste DARTOIS, professeur CAPEJS du SSEFS de Blois,
- Mme Hélène DOYEN, responsable pédagogique à l'IS de la Malgrange de Nancy,
- Mme Elsa FALCUCCI, professeure CAPEJS à l'INJS de Paris,
- M. Baptiste FLORES, professeur CAPEJS à l'INJS de Bordeaux,
- M. David FOURCADE, professeur CAPEJS à l'INJS de Bordeaux,
- Mme Claude-Paule GOUDET-TROTET, inspectrice IEN-ASH, Académie de la Réunion,
- Mme Sabine GRUIT, professeure CAPEJS à l'IRJS de Saint-Jean de la Ruelle,
- M. Nicolas HENRIOT, professeur CAPEJS à l'IRJS de l'APSA à Poitiers,
- Mme Marine INVERNIZZI, professeure CAPEJS à l'IDSD Le Phare à Illzach,
- Mme Virginie KUCHINSKI, professeure CAPEJS au CRESDA de Pont à Marcq,
- M. Vincent LARRONDE, chef de service Formation et insertion professionnelles à l'INJS de Paris,
- Mme Violaine LECOANET, professeure CAPEJS à l'IJS La Malgrange à Nancy,
- Mme Régine MARION, professeure CAPEJS à l'EMPRO Les Résonances à Saint-Cloud,
- Mr Olivier MIRVAL, IEN EI Guadeloupe,
- Mme Anaïs ORBLIN, professeure CAPEJS à l'IRJS de Saint-Jean de la Ruelle,
- Mme Mélanie OUDOTTE, professeure CAPEJS à l'INJS de Chambéry,
- Mme Vanessa POLY-GROSSELET, directrice des enseignements à l'INJS de Bordeaux,
- Mme Fanny PALLEAU, professeure CAPEJS à l'IJS de Bourg-la-Reine,
- Mme Valérie RAMBAUD, professeure CAPEJS à l'INJS de Chambéry,
- Mme Véronique WEIBEL, IEN EI du Bas-Rhin de l'Académie de Strasbourg,
- Mme Sara RICHET, professeure CAPEJS à l'IRJS de Poitiers,
- M. Éric RUEL, professeur CAPEJS, enseignant référent surdité et dysphasie du bassin chambérien, Direction des services départementaux de l'éducation nationale de Savoie,
- M. Sandy SABATÉ, professeur CAPEJS à l'INJS de Paris,
- M. Yohann SENELAS, professeur CAPEJS à l'IRJS de Poitiers,
- Mme Sylvie SIAUDEAU, professeure CAPEJS à l'IRJS de Saint-Jean de la Ruelle,
- M. David TREMEY, professeur CAPEJS à l'INJS de Chambéry,
- M. Laurent TUNEZ, professeur CAPEJS au CESDA de Montpellier,
- Mme Pascaline VANDECASTEELE, professeure CAPEJS,
- M. Sylvain WIESE, professeur CAPEJS à l'INJS de Bordeaux,
- Mme Nathalie ZOZIME, inspectrice IEN-ASH de la Martinique.

Article 2

L'examen du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement des jeunes sourds (CAPEJS) est classé dans le groupe 2.

Article 3

Le directeur général de la cohésion sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarités.

Fait le 11 mars 2026.

Pour la ministre et par délégation :

Le sous-directeur de l'autonomie des personnes handicapées et des personnes âgées,
Arnaud FLANQUART